Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 064-200087567-20261110-26_116-CC

DECISION N° 26-116

REGIE AUTONOME
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL

Siège : 29, cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE RESEAU REGIONAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10 ;

Vu la délibération n° 4 du conseil d'administration en date du 22 mai 2026, rendue exécutoire par la sous-préfecture de Bayonne le 2 juin 2026, donnant délégation d'attributions à Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales susvisé, et notamment concernant le fait de pouvoir signer toute convention avec des établissements d'enseignement artistique ou culturel dans le cadre d'échanges pédagogiques ;

Vu la proposition des Conservatoires de Bordeaux, Poitiers, Limoges et Pau et de Résonances ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer la convention de partenariat avec les Conservatoires de Bordeaux, Poitiers, Limoges et Pau et l'école Résonances en vue de l'académie d'orchestre basée à Bordeau et Limoges du 26 au 31 octobre 2026. Chaque partenaire prend en charge les frais selon la répartition indiquée sur la convention en fonction du nombre d'élèves inscrits pour chaque établissement.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur de la Régie autonome et Monsieur le Trésorier Principal Municipal de Bayonne, receveur de la régie autonome, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

ARTICLE 3 : Une ampliation de la présente décision sera transmise à la sous-préfecture de Bayonne, publiée sur le site internet du Conservatoire Maurice RAVEL et communication sera donnée à la prochaine séance du conseil d'administration.

Bayonne, le 10 novembre 2026

Le Président,
Antton CURUTCHARRY

Régie autonome ★ Conservatoire à Rayonnement Régional
Maurice Ravel